

# Sommaire



*M<sup>me</sup> Germaine Vaucher remet le challenge René Belakovsky au vainqueur.*



*M. Alexandre Jaquier, correcteur appliqué.*

Le billet du président . . . . .	<b>1</b>
En finir avec les fautes d'orthographe! . . . . .	<b>2</b>
La malfaçon récompensée . . . . .	<b>3</b>
Souvenirs d'apprentissage . . . . .	<b>7</b>
Anatole France... . . . .	<b>13</b>
Franglais, quand tu nous tiens (3) . . . . .	<b>15</b>
Qu'est-ce à dire? . . . . .	<b>17</b>
Difficile la langue française? . . . . .	<b>19</b>
Une seule faute pour le vainqueur . . . . .	<b>21</b>
La page n'est pas tournée . . . . .	<b>38</b>
Prière de traduire... ce «frangliche» . . . . .	<b>41</b>
Evolution de l'art typographique . . . . .	<b>44</b>
Les perles des assurances . . . . .	<b>47</b>
Apollinaire résida en Belgique . . . . .	<b>49</b>
Plus belle qu'avant... . . . .	<b>53</b>
Mots croisés . . . . .	<b>55</b>
Solution des mots croisés . . . . .	<b>56</b>

# Le billet du président

**T**out d'abord: j'espère que vous avez profité d'un très bel été. Il a fait un temps mitigé. Evidemment pas la même canicule que l'année passée. Mais l'an dernier a été exceptionnel.

L'été nous l'avons aussi trouvé à Saint-Pierre-de-Clages les 27, 28 et 29 août. Une Fête du livre avec plein de bouquins et une animation sensationnelle dans ce petit village situé au-dessous de Chamoson.

J'aimerais remercier ici tous les membres de l'Arci qui ont œuvré à la réussite du stand et de la dictée et plus particulièrement notre ami Marcel Odiet qui a été présent les trois jours.

La dictée a été majestueusement préparée par M. Francis Klotz et son équipe de sympathiques Valaisans avec lesquels nous apprécions de travailler. J'ai personnellement eu du plaisir à participer avec eux à sa vérification le mardi 24 août dans les locaux du *Nouvelliste* à Sion.

A la suite de l'Assemblée générale de Neuchâtel un certain nombre d'Arciens se sont spontanément annoncés pour tenir le stand de l'Arci ou pour corriger la dictée qui a vu un champion suisse d'orthographe venu de France. Bravo aussi à tous les jeunes qui ont participé à la dictée. Je m'occupe aussi de jeunes au football et suis bien placé pour dire que tous ne sont pas des ignares. Il est fort sympathique de

voir cette jeunesse s'intéresser à l'orthographe.

L'Arci est un groupement professionnel (comme l'AST d'ailleurs) où les gens se retrouvent pour parler des problèmes de leur profession et se tiennent les pouces entre eux. Il me reste à espérer une très forte participation à l'Assemblée générale au printemps 2005 à La Neuveville.

Voilà quelques réflexions qui pourraient lancer le débat dans un prochain *Trait d'Union*. Rappelons que les colonnes de notre bulletin, désormais dirigé par Rémy Bovey, vous sont ouvertes et que chacun est invité à s'exprimer. Il serait intéressant de faire une synthèse des opinions qui vous animent dans le TU et que tout un chacun puisse les lire et y répondre. Dans les prochains numéros, nous pourrions lancer ainsi un débat sur les sujets qui nous pré-occupent.

A toutes et à tous bons trois mois jusqu'à mon prochain billet.



Michel Jaccoud

# Souvenirs d'apprentissage

## Sur un air d'opérette

**L**es examens intermédiaires n'existaient pas il y a une vingtaine d'années (texte écrit en 1945). Un événement important allait toutefois scinder mon apprentissage en deux: la venue d'un nouvel apprenti. Je ne regardais pas alors comme une anomalie le fait que mon patron pût occuper deux attrape-science sans avoir d'ouvrier. Je me réjouis même du «renfort» qui m'arrivait et ne manquai pas de laisser s'accumuler interlignes et lingots, distribuant juste le nécessaire chaque matin pour la composition de la journée...

Blond comme les blés de thermidor, il vint mon petit camarade, l'air décidé à faire bien. Sa courte taille l'empêchait d'atteindre la casse; pour composer, il devait monter sur une caisse, un «hausse-mioche» comme disait notre conducteur en s'esclaffant. Le nouveau s'appelait Jean. Dans le bleu de son regard des rêves passaient, rêves qui lui faisaient oublier parfois qu'il avait les deux pieds sur terre. Certain jour, je le vois encore, le dos tourné contre le poêle, il semblait contempler d'imaginaires étoiles. Bientôt une odeur de brûlé le rendit aux réalités.

- Tu ne sens rien? me demanda-t-il. On dirait comme quelque chose qui brûle.

Une légère fumée sortait par-dessus sa tête. Il l'aperçut. Alors seulement il se retourna brusquement et je vis sa blouse à tel point consumée qu'elle fut perdue...

Mais si Jean avait ses moments de rêveries, cela ne l'empêchait nullement d'avoir l'esprit caustique à l'occasion, d'aimer la plaisanterie... et d'arriver tous les matins en retard. Le malheur pour nous est qu'il portait sur lui les clés de la boutique. Or, l'hiver, nous gelions, Constant et moi, devant l'entrée. Mon compagnon arrivait, essoufflé, exténué par le quart d'heure de course qu'il venait d'accomplir. C'est alors que Constant débitait son chapelet d'injures quotidiennes:

- Regardez-moi ce galapiat, ses yeux hagards et ses cheveux couleur «queue de bœufs». Avec quoi t'es-tu peigné? Hein?



*Tête de Dionysos, pendant grec de Bacchus.*

Avec un clou, je parie. Au lieu de me faire de la morale et de m'engager à signer l'abstinence, tu ferais mieux de te lever matin, punaise !

Car Jean s'entendait à faire le moraliste, avec ironie souvent, pour déclencher les répliques pleines de venin de ce disciple de Bacchus. Moi, pour dire vrai, je ne restais pas en arrière, car ces prises de bec me mettaient en joie. Un jour, la séance faillit mal tourner. Constant, fâché tout rouge, bondit, les poings menaçants, vers le petit Jean qui reculait, s'attendant à être mis en pièces.

– Répète-le que mon fils a été mis en prison pour tapage nocturne en plein midi !

Soudain, j'eus la présence d'esprit de lancer ce cri :

– V'là le patron !

Constant, comme un collégien pris en faute, regagna sa machine en son local. L'alerte était passée. Et nous entendions de nos places notre homme maugréer. Sa voix résonnait comme dans une nef d'église, mais son vocabulaire, faut-il le dire, ne pouvait se confondre avec celui d'un prêtre officiant

Nous lui avons joué maintes farces à ce conducteur, jeunes insoucians que nous étions. Le temps ne nous manquait pas pour organiser nos fredaines ; il était rare que notre patron vint le matin avant 9 heures. Je dois dire que ses affaires l'obligeaient à

veiller souvent fort tard. Longtemps, son pas caractéristique martelait le long corridor accédant à l'atelier, et nous avions le temps de prendre nos dispositions pour que tout fût en ordre à son arrivée.

Aussi abusions-nous de ces heures de complète liberté. C'était aussi l'occasion pour nous d'entendre Constant vanter les mérites du jus de la vigne, ce « thé de pensées » comme il l'appelait, une flamme dans les yeux.

– Mon père, disait-il, était pasteur. J'ai lu la Bible d'un bout à l'autre. Et pourquoi Jésus a-t-il changé l'eau en vin, peux-tu me le dire, toi, le gringalet ?

Jean alors répondait sans hésiter :

– Pour donner de la saveur à ce qui n'en a pas.

– Ha ! ha ! tu n'es qu'une fichue bête. L'eau a été changée en vin, c'est tout simplement pour montrer aux hommes qu'il faut boire du vin et non de l'eau. Mais tu ne comprendras jamais rien avec ta cervelle trop épaisse !

Je ne sortais plus, maintenant, pendant mes heures de travail. Jean faisait le commissionnaire. Nous imprimions plusieurs publications religieuses aux noms apocalyptiques et la copie affluait. A l'atelier, c'était un défilé de pasteurs, d'évangélistes, de sectaires convaincus de la fin de ce monde pervers. Certains restaient là à nous regarder composer ou distribuer, sans dire un mot, pareils à ces enfants

émervillés qui fixent des jouets dans une vitrine avant la Noël.

Les journées passaient, partagées entre les bonnes blagues et le travail, travail que j'eusse voulu plus varié, mais n'est-il pas vrai que l'on ne peut toujours accorder ses désirs aux exigences des réalités?

\* \* \*

Chaque semaine je remettais, presque intacte, ma paye d'apprenti à mes parents. A 18 ans, on aime avoir quelque argent de poche. Je ne laissais passer aucune occasion d'augmenter mon maigre revenu. Pour un club de football, je distribuais, le samedi soir, des prospectus sur les tables de restaurants; je vendais les rognures de papier et cherchais par tous les moyens à me rendre utile. Je fis, une fois, en inspectant les caves de notre atelier, une découverte intéressante: une caisse de plaques sensibles abandonnées par le photographe qui occupait les locaux avant nous. Je les lavai soigneusement à l'eau chaude pour en faire disparaître la gélatine et vendis le verre ainsi récupéré à un encadreur de mes connaissances.

Je fis mieux – ou pis, comme vous voudrez – je m'engageai dans la troupe des figurants du Théâtre municipal. Nous étions là entre confrères, puisque bon nombre d'apprentis typographes en faisaient partie. Notre gain était de 1 fr. 50 par soirée, cela nous paraissait mirifique.

Cette vie factice me plaisait beaucoup. La première fois que j'affrontai le plateau, nous jouions un mélodrame, *Le Bossu*. Nous portions, mes camarades et moi, un uniforme de spadassin avec perruque et moustache. Nous devions à un certain moment dégainer notre rapière et croiser le fer avec un nommé Lagardère, chevalier sans peur et sans reproche. Quel feu dans une telle action, mes amis! Sur un petit signe du héros invincible nous nous laissions choir, mortellement touchés. A la fin de l'acte, le rideau tombait sur un champ de cadavres. Lagardère, seul debout en cette aventure, saluait, l'épée nue mais non point tachée de sang, la salle électrisée par tant de bravoure.

Puis vint la saison d'opérettes. Pendant un mois et demi, tous les soirs, je pris le chemin de la rue Charles-Monnard. Sitôt arrivés, nous passions d'abord chez le perruquier et ensuite on nous remettait les costumes. Les figurants, cela va de soi, ne disposaient pas de loges ainsi que les vedettes et les choristes. Nous nous habillions dans les combles.

Un peu avant l'heure du spectacle, une sonnette tintait :

– En scène pour le un! criait un bonhomme dans l'escalier.

Sur le plateau, des machinistes s'affairaient pour mettre la dernière main au décor. Des hommes et des femmes costumés circulent, s'interpellent, rient, se



*Salle du Théâtre municipal de Lausanne.*

confient quelque secret. On sent chez quelques-uns un certain énervement. D'aucuns toussent pour s'éclaircir la voix. Un impatient va donner un coup d'œil dans la salle par le trou du rideau.

Soudain, sur un signe du metteur en scène, un homme frappe les trois coups avec un bâton que l'on nomme brigadier. La salle, auparavant bruyante, s'est tue. L'orchestre attaque l'ouverture, l'enchantement commence.

J'ai souvent admiré avec quelle facilité certains comédiens entraient dans la peau de leur personnage. Tel qui riait il y a une minute dans les coulisses, sanglote devant les auditeurs attendris; tel autre, morose de nature, déclenchera des tonnerres de rires. Il me semblait qu'avant leur entrée en scène un invisible intermédiaire leur jetait un masque sur le visage.

Notre rôle, à nous autres figurants, était assez simple. Quelques hâtives explications nous suffisaient. La figuration n'est cependant pas à dédaigner dans un spectacle. Ainsi cette représentation de la *Veuve joyeuse* qui fut gâchée par notre faute. Chargés de figurer un orchestre de salon avec des instruments, desquels ne sortait aucun son puisqu'ils n'étaient là que pour la forme, nous devions imiter les gestes des musiciens. Nous étions quatre, en habit rouge, installés sur un podium. Pour ma part, je tenais le violon, violon avec des ficelles au lieu de cordes... La valse était langoureuse et, pris peut-être par son charme, nous continuâmes les gestes alors que l'orchestre avait cessé de jouer. La salle entière pouffa de rire. Je vous laisse deviner le blâme qui nous attendait à notre sortie en coulisses.

Nous voilà bien loin de la typographie, n'est-ce pas?

Mais j'en étais bien loin aussi pour ma part dans ces flonflons, ces chants et ces bravos! Que de gaîté, par exemple, à la fin du premier acte du *Comte de Luxembourg*! On nous fournissait, pour l'occasion, une provision de serpents que nous lancions à travers la salle. En quelques instants, l'orchestre et le public étaient submergés de rubans de papier.

- Vise la blonde aux premières galeries! me criait mon voisin le conducteur.

Et hop! avec adresse il atteignait la coquette qui souriait.

En ai-je glané des souvenirs à ce bon vieux Théâtre de Lausanne! Nous vivions parfois, il est vrai, des moments d'angoisse. Je pense à l'opérette *La Fille du Tambour-major*, qui nous causait chaque fois bien du tracas. Il fallait amener un âne sur scène. Cette bête était attelée à une carriole dans laquelle se trouvait une divette, bien jolie, ma foi. L'âne est un animal têtù par nature; effrayé par la musique, il refusait toujours de faire son entrée; les coups et les caresses, rien n'y faisait: maître Aliboron s'obstinait. Les jambes de devant raidies, il semblait nous narguer, alors que les acteurs, sur scène, attendaient notre venue. Nous devions le tirer, cet animal récalcitrant. Il se laissait glisser plutôt que de faire un pas. Quand,

au bout de nos peines, nous respirions enfin, il ne manquait pas, par vengeance peut-être, de laisser au milieu du plateau le cadeau que vous devinez.

Ces représentations au théâtre, cependant, avaient le désavantage de finir très tard. Je n'allais jamais me coucher avant minuit. J'arrivais à l'atelier la tête lourde et les membres engourdis. Mon patron s'aperçut que mon ardeur au travail laissait à désirer. Il me dit alors avec sévérité:

- Il faut choisir: ou bien apprendre ton métier, ou bien alors faire le saltimbanque.

J'eus vite choisi. Je dis un mélancolique adieu à Thalie et à Euterpe pour me tourner vers ce bon vieux Gutenberg, notre maître à tous. Je pensais maintenant sérieusement à l'avenir. L'insouciance de mes premières années d'apprentissage se dissipait, car je sentais combien il devait être dur pour un homme d'affronter la vie démuné de connaissances. Je demandais aux livres le secours que vainement je cherchais à l'atelier et me mis à l'ouvrage avec entrain et persévérance.

Et c'est en travaillant à le connaître mieux que j'appris à l'aimer, ce passionnant métier qui réclame beaucoup de celui qui l'exerce, mais qui dispense de saines récompenses à qui le sert sans souci des heures qui passent et des fatigues qui s'accumulent.

Edmond Groux

# Franglais, quand tu nous tiens (3)

En 2001, nous avons publié sous ce titre, dans cette revue, deux articles, le premier pour dénoncer l'emploi ridicule d'anglicismes et d'américanimes par nombre de nos contemporains, le second pour indiquer l'attitude qu'il convient d'adopter à l'égard du franglais\*.

**L**es utilisateurs d'anglicismes dans la vie courante, dans la presse, à la radio et à la télévision ont été fustigés dans le premier article. Mais aucune incursion n'a été faite alors dans les domaines de la communication, de la publicité, du tourisme, de la culture, du cinéma, de l'économie, du social et du sport. Ce sera donc l'objet de cet article et de ceux qui suivront. Ils nous montreront **l'étendue du franglais en Suisse romande**. Puis, nous reviendrons sur les moyens – déjà esquissés dans notre second article – de lutter contre cette plaie.

Enfin, en nous référant au dictionnaire franglais-français d'Alfred Gilder, *En vrai français dans le texte* (éd. du Cherche Midi, 1999), nous mettrons en relief les **équivalents français** d'un certain nombre d'anglicismes et d'américanimes pour inviter tout un chacun à se départir du franglais.

Le secteur de la **presse**, de la **radio** et de la **télévision** a déjà fait l'objet d'assez longs développements dans notre premier article. Il nous paraît cependant opportun d'y ajouter les remarques du professeur

René Etiemble: «Actuellement occupées à ruiner notre langue, il faudrait que la radio et la télévision soient employées à la consolider. Si de temps en temps, et non pas seulement pour les émissions culturelles, ces deux institutions diffusaient une langue sûre, si elles accordaient fût-ce une demi-heure ou une heure par semaine à des émissions normatives, mais amusantes, concernant la langue française, et le sabir, alors on pourrait une fois de plus vérifier que la pire des choses peut devenir la meilleure. Capable de tuer notre langue, la télé, elle seule dans l'état présent des mœurs, peut la sauver. C'est dire qu'elle doit le faire.» (Cité par *Défense du français*, Lausanne, N° 425, février 2002.) Le fait-elle en Suisse romande? Il est permis d'en douter.

Avant de passer aux domaines de la communication et de la publicité, nous aimerions donner encore quelques exemples récents tirés de la presse quotidienne. *La Liberté* a publié, le 3 janvier 2002, un article sur les rabais fiscaux que le conseiller fédéral Pascal Couchepin proposait d'accorder aux **travailleurs**



**pauvres.** Pourquoi fallait-il que, dans le titre, on utilisât l'anglicisme **working poors**? Ceux-ci peuvent aussi être nommés, en français, **travailleurs sous-payés.**

Dans un autre article de *La Liberté* (12 novembre 2002), on pouvait lire: «Cantons et Confédération doivent définir conjointement d'ici 2008, par une loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles, un **masterplan** en matière de formation professionnelle...» Pourquoi ne pas dire **plan directeur**?

Le même quotidien écrivait, le 15 novembre 2002, à propos des changements intervenus au Parti communiste chinois: «Passer d'une classe de septuagénaires à une classe de sexagénaires n'a rien de très **sexy.**» N'eût-il pas été aussi suggestif de prétendre que ces changements n'avaient rien d'**excitant**, de **séduisant**, de **stimulant**? Dans le même article, le journaliste parlait de l'ère du capitalisme

**sweet and sour.** L'adjectif **doux-amer** n'est-il pas aussi expressif?

Le titre d'un article du *Quotidien jurassien* (4 décembre 2002) était ainsi conçu: «Musique électronique **en live...**» C'est souvent que l'anglicisme **in live** est mis à la place du français **en direct**, notamment par la télévision.

Voilà quelques exemples supplémentaires du laxisme journalistique. On est en droit de se demander pourquoi de nombreux rédacteurs de la presse écrite ou parlée ne suivent pas les excellents conseils prodigués par la section suisse de l'Union de la presse francophone dans le bulletin mensuel *Défense du français* (avenue du Temple 20, 1012 Lausanne).

Etienne Bourgnon  
(à suivre)

\**Trait d'Union*, N° 148 (juin 2001) et N° 149 (septembre 2001).

## Critique négative

« De pas mis avec rien tu fais la récidive  
Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative. »

Les temps changent, et le langage aussi. De nos jours, l'infortunée Martine des *Femmes savantes* ne risquerait plus de se voir signifier son congé pour «abus de négatives». La mode actuelle est plutôt à l'abandon de toute forme négative. Il y a belle lurette que la plupart de nos bonimenteurs de l'audiovisuel l'ont bannie de leur langage. Faut pas aller contre la «simplification» du langage, vous croyez pas?

André Panchaud

# Difficile la langue française ?

Certes, notre langue comporte bon nombre de difficultés. Que de pièges recèlent son orthographe, sa grammaire, sa sémantique, sa prononciation...

Pourtant ces pièges peuvent très souvent être évités par le recours à la simple logique. C'est ce que démontre André Cherpillod, Dico d'or 1998 et grand champion de la Dictée des Amériques 1999, dans une série de brochures dont il est l'auteur et l'éditeur.

*Difficultés et subtilités de la langue française* expose avec clarté et logique comment surmonter quantité de difficultés que plusieurs dictionnaires des difficultés usuels ne mentionnent même pas. Dans une étude détaillée des règles d'accord du participe passé – hantise des élèves et même des correcteurs – l'auteur démontre qu'elles obéissent à une règle unique et dépourvue d'exceptions pour peu qu'on considère non la nature de l'auxiliaire mais la transitivité ou l'intransitivité du verbe. Élémentaire... (174 pp., 15 euros.)

*Orthographe française* est un aide-mémoire grammatical, utile complément des codes et guides typographiques, qui, selon Jacques Capelovici, « mériterait d'avoir sa place de façon permanente dans le cartable des élèves »... et dans le bagage professionnel de tout Père Virgule! (60 pp., 6.30 euros.)

*Eloge de l'orthographe* explique que les difficultés de la langue française résultent de l'évolution du langage au cours des siècles, qu'elles ont leur raison d'être et sont inhérentes à la langue elle-même. L'auteur s'insurge contre la fameuse réforme de l'orthographe, « sottise himalayesque » selon lui, qui, reflétant les caprices de quelques-uns imposés au plus grand nombre, loin de simplifier les choses, ne faisait en réalité que les compliquer.

Une intéressante partie de cet ouvrage est consacrée aux (nombreuses) incohérences relevées dans les dictionnaires et aux désaccords existant entre eux.

En conclusion, quelques pages traitent du danger que représente pour le français et pour toutes les langues l'invasion linguistique anglo-américaine. (74 pp., 7.50 euros.)

Ces ouvrages, utiles voire indispensables à tous ceux qui, professionnellement ou non, œuvrent à la défense d'un français correct, sont à commander à: André Cherpillod, Editions de La Blanchetière, F-72320 Courgenard (ajouter 10% pour les frais de port).

André Panchaud

# Prière de traduire... ce «frangliche»

Pour enrayer la colonisation de la langue de Ramuz, l'Association Défense du français vient de voir le jour. En parallèle et sur internet, la Confédération encourage les fonctionnaires à utiliser un logiciel plutôt qu'un software et à faire du remue-méninges à la place d'un brainstorming.

Aujourd'hui encore, les Romands, comme les Belges et les Français, pilent au «stop» et avalent des «hot dogs». Baignant dans un environnement multilingue, entre Röstigraben et autres «Just do it», ils sont toujours plus nombreux à grincer des dents lorsque les entreprises recourent à la langue de Mickey dans leurs campagnes publicitaires ou pour baptiser leurs produits et services. Va-t-on finir, comme nos cousins québécois, par manger des «chiens chauds» et freiner devant un panneau «arrêt»?

Sans aller jusque-là, l'Association Défense du français, qui a éclos ce printemps à Lausanne, considère avoir déjà fort à faire pour «lutter contre ce sabir anglo-français dont les entreprises usent et abusent dans leur communication». C'est en tout cas l'avis de son président, Georges Perrin, également directeur de la création à l'agence de publicité Trio. Mais cette naissance sent un peu le réchauffé, puisque la Fondation Défense du français existait déjà depuis un an. «Elle croulait sous les demandes d'adhésion. Mais une fondation est une forme juridique fermée, qui ne peut

pas recruter d'adhérents, c'est pourquoi nous avons décidé de changer de statut ce mois de mars. Devenir une association, cela change tout», résume le publicitaire. Reste maintenant à penser stratégie. Le groupe, dont le comité est composé de gens qui ont une relation professionnelle avec la langue française, se tâte encore sur la façon d'agir sur le terrain.

Cette association n'est pas seule à se préoccuper du sort de notre langue. Dans la Berne fédérale aussi, l'inquiétude pointe. «Plusieurs parlementaires sont intervenus pour dénoncer un recours abusif aux anglicismes», relève Marcel Grangier, chef de la section romande des Services linguistiques de la Chancellerie fédérale. «L'ennui, c'est qu'ils s'en prennent souvent à de grandes entreprises comme Swisscom ou La Poste, censées montrer l'exemple puisque l'Etat en est actionnaire majoritaire. Or, puisque ce ne sont plus des régies fédérales, la Confédération ne peut les forcer à communiquer dans l'une des langues nationales plutôt qu'en anglais.» Et de soupirer: «Il faut bien reconnaître qu'entre la Suisse alémanique, où les écoliers apprendront en général l'anglais avant le français, et les écoles polytechniques, où la moitié des colloques se tiennent dans la langue de Shakespeare, il y a de quoi se faire du souci.»

Seulement voilà, la Suisse est contrainte à inciter plutôt qu'à légiférer, puisque, à l'inverse de la France ou du Québec (*lire encadré*), la question des langues relève des

cantons. La Confédération ne peut donc prêcher que pour sa propre chapelle. «Tous les documents qui passent par la chancellerie sont systématiquement épurés de leurs anglicismes», résume Marcel Grangier. Partant du principe qu'il est inutile de sévir sans proposer une solution de rechange, les services linguistiques de la chancellerie ont créé, il y a plus d'un an, une base de données proposant des équivalents français, allemands et italiens aux anglicismes – les moyens manquent pour y inclure le romanche. Consultable sur internet\*, l'outil se veut évolutif: par courriel, les internautes peuvent proposer un autre équivalent ou demander une «traduction» lorsqu'un mot est absent de la liste. A l'administration fédérale, on ne pratique donc plus le brainstorming mais le remueménings. «C'est très ludique, quand on y pense, sourit Marcel Grangier. C'est aussi pour cela que nous avons préféré centraliser les équivalences. Sinon chacun y va de son néologisme et ce n'est pas très efficace du point de vue de la compréhension. Mais cet outil se révèle également indispensable, car recourir à un anglicisme plutôt qu'au terme français relève souvent de la flemmingite aiguë.» «Surtout en publicité, souligne Sylvain, traducteur publicitaire. L'anglais c'est pratique, ça passe dans toute la Suisse et ça donne à l'entreprise un air branché et international.»

Georges Perrin considère pour sa part que préférer la langue de l'Oncle Sam

à celle de Voltaire pour construire une campagne répond à une stratégie. «Communiquer en anglais est un message en soi. Pour l'entreprise, cela peut être une manière d'affirmer sa dimension internationale et son dynamisme. Il ne faut pas oublier que moins de 10% du message passe par les mots. Que le public comprenne ou non ce qui est écrit sur une affiche, c'est secondaire.» Un point de vue paradoxal pour un défenseur de la langue de Ramuz? «Absolument pas! Je ne me bats pas contre l'anglais ou pour le français, mais contre un mélange des deux langues qui ne ressemble plus à rien.» Autrement dit, ce qui l'agace plus que tout, c'est que l'on se rende au «rayon do-it» plutôt qu'au rayon bricolage...

### **Anglais, espéranto ou... chinois?**

Souvent mise au pilori par les pourfendeurs d'anglicismes, à qui ses «PostPac» et son «YellowNet» donnent la jaunisse, La Poste ne se considère pas comme une championne toutes catégories d'une indigeste mixture franco-anglaise. «Nous ne cherchons pas à tout prix à imposer une terminologie unique; quand on a un équivalent français, on l'utilise», signale son porte-parole, André Mudry. Avant de rappeler que même en Suisse alémanique, on envoie des lettres-signatures. Mais alors, comment se fait-il que de Genève à Fribourg le courrier soit «economy» ou «priority» et non pas économique ou

prioritaire? «Nous employons plus volontiers des termes anglais lorsqu'il s'agit d'un objet ou d'un service qui circule dans tout le pays. Pareil lorsque nous travaillons à l'étranger. En plus, la Romandie perçoit mieux l'anglais que l'allemand. Mais lorsqu'il s'agit d'un service de proximité, nous gardons la langue de la région. C'est le cas pour les cars postaux, par exemple. Aux Grisons, ils s'appellent toujours Auto da Posta.»

Qui veut communiquer loin ne peut s'embarrasser de la barrière des langues. «Difficile de vendre ses services en Hongrie ou en Malaisie en s'appelant La Poste/Die Post/La Posta. Là,

mieux vaut s'appeler Swiss Post International», note André Mudry. «Si la mondialisation nous amène à tous devoir utiliser le même idiome, je préfère l'anglais à l'espéranto», conclut Georges Perrin. Avant d'ajouter, comme un clin d'œil, que l'on ferait peut-être bien de se mettre au chinois.

Sylvie Ulmann  
*Femina N° 17, 25 avril 2004*

---

\*<http://www.admin.ch/ch/f/bk/sp/anglicismes/anglicismes-fr-2.html>

Vous trouverez l'Association Défense du français sur le site [www.defensedufrancais.ch](http://www.defensedufrancais.ch) et au tél. 0848 000 128.

## Défendre le français, une vieille histoire

Au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, le français est la langue du savoir, de la culture et de la diplomatie. Grâce au rayonnement des Lumières, à la Révolution et aux conquêtes coloniales de la France et de son voisin belge. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, les choses changent. En s'écroulant, l'Empire britannique laisse derrière lui un vaste monde anglophone. Parallèlement, la puissance des Etats-Unis ne cesse d'augmenter sur les plans politique et économique. Désormais, les milieux du savoir, de la culture et de la diplomatie s'expriment en anglais. Le français tremble pour son avenir... Pour préserver la langue, un certain nombre de pays ou de régions francophones prennent des mesures. En 1977, le Québec publie sa Charte de la langue française, également appelée loi 101. Ce texte fait de la Belle Province une région unilingue et du français sa langue officielle. Cette loi précise notamment que toutes les inscriptions publiques doivent être en français. Très contraignante, elle ne fait pas l'unanimité et certains anglophiles font de la résistance en publiant des traductions littérales. En France, dès 1972, des commissions chargées d'indiquer et de créer des termes français pour les nouvelles notions ou les nouveaux objets éclosent. Sur les courts de tennis, un «jeu décisif» remplace le trop british «tie-break», puis, dans nos ordinateurs, le «logiciel» remplace un «software» qui sent trop son Bill Gates. Trois ans plus tard, une loi rend le français obligatoire dans l'audiovisuel, le commerce et le monde du travail. C'est de cette loi que s'inspire la loi Toubon de 1994.

*La typo du journaliste*

# Plus belle qu'avant...

...telle apparaît la troisième édition de la brochure intitulée *La typo du journaliste*. Frappé d'un titre rouge, dans une disposition claire, agréable et illustrée, l'ouvrage a fière allure. Il répond incontestablement à un besoin.

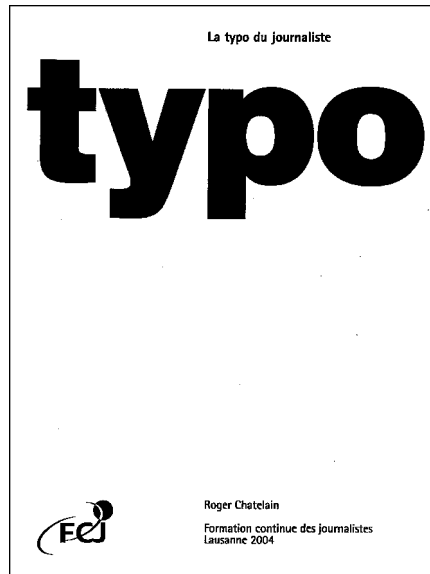
**E**n rédigeant ce condensé à la demande de Jean-Pierre Chuard – qui fut directeur du Centre romand de formation des journalistes, à Lausanne, de 1982 à 1991 – Roger Chatelain entendait fournir aux stagiaires journalistes quelques principes définissant les fondements d'une bonne typographie. De laquelle découlent la lisibilité et l'attractivité du message écrit. Mais, depuis 1991, date de la parution de la première édition, l'évolution technique a galopé. Si bien que, aujourd'hui, tout utilisateur d'ordinateur personnel – qui ne l'est pas? – se trouve confronté à des problèmes typographiques.

Qu'en est-il de la notion de corps, de graisse et de style de caractères? Qu'entend-on par les termes interlettrage, interlignage, capitale, bas de casse ou italique? Comment faire pour corriger un texte dans les règles de l'art? Et comment faut-il composer un titre? Quel élément de la page convient-il de mettre en évidence? Faut-il insérer une lettrine, un intertitre?

En bref, y a-t-il des règles typographiques? Des principes à respecter?

Complètement revue et recomposée, *La typo du journaliste* se présente sous une

élégante brochure de quarante-huit pages. Il s'agit d'un manuel qui, d'une manière simple et attractive, traite une matière que d'aucuns disent rébarbative... Le profane sera ravi, alors que le professionnel des arts graphiques y trouvera d'utiles recommandations. Cela est si vrai que, lors de leur dernière Assemblée générale, les membres de notre Association



romande des correctrices et correcteurs d'imprimerie ont décidé de faire de *La typo du journaliste* l'ouvrage d'enseignement destiné aux candidats à la correction non issus des rangs de l'imprimerie.

La mise en pages a été remodelée et modernisée par son auteur, Roger Chatelain, bien connu dans les milieux graphiques (et particulièrement par les lecteurs du *Trait d'Union*). Il y a peu, son livre intitulé *Rencontres typographiques* a constitué un événement dans les instances

professionnelles de Romandie et au-delà. Le caractère choisi pour composer cette troisième mouture est le Rotis, conçu par Otl Aicher en 1989. Il s'agit d'une famille multistyle, dite «sériale», utilisée dans ses versions «sérif» et «semi sans».

*La typo du journaliste*, CHF 15.- (10 euros) est éditée par le Centre romand de formation des journalistes, Florimont 1, CH-1006 Lausanne. Tél. 021 343 40 70. Fax 021 343 40 71. Courriel: [secretariat@crfj.ch](mailto:secretariat@crfj.ch)



Cinq siècles durant, le plomb, c'est-à-dire la typographie en relief, a régné dans l'imprimerie. Les lettres étaient à l'envers, afin d'apparaître imprimées à l'endroit sur le papier. Les règles de composition sont, peu ou prou, imprégnées de l'ancienne technique. Mais lit-on autrement aujourd'hui qu'hier?